



**EXAMEN NATIONAL**  
**1<sup>er</sup> DEGRE - Juge**  
**DANSE SUR GLACE**

PARIS

Siège de la FFSG

41-43 Rue de Reuilly 75012 PARIS

**10 Février 2019**

# Informations

 THEME	<b>Thème</b>
---	--------------

EXAMENS 1<sup>er</sup> DEGRE DE JUGES EN DANSE SUR GLACE

	<b>Publics</b>
---	----------------

La présence des candidats est obligatoire sur la complétude des sessions dans l'objectif d'une validation des Examens 1<sup>er</sup> degré ;  
Seuls les candidats, à jour de leurs licences, figurant sur la liste des Officiels en activité en 2018/2019, signataires de la Charte d'Éthique et préalablement inscrits auprès de la CFOA peuvent y prendre part.

**La présence est requise le dimanche 10 Février 2019.**

	<b>Modalités d'inscription</b>
---	--------------------------------

## **Critères de présentation à l'examen juge 1<sup>er</sup> degré**

- faire acte de candidature auprès de la CFOA,
- figurer sur la liste des juges régionaux depuis au moins deux saisons,
- avoir jugé tous les segments d'au moins trois compétitions régionales et une compétition nationale au cours des deux saisons précédentes,
- être à jour des obligations de formation,
- avoir satisfait aux quotas d'activité liés à la précédente qualification,
- faire preuve d'un investissement certain et satisfaisant en termes d'activités depuis au moins une saison



## Évaluations

### JUGES :

#### Taux de réussite exigé :

- 80% de bonnes réponses sur l'ensemble des épreuves pour le 1<sup>er</sup> degré
- 

#### Type d'épreuve :

- Participation à la réunion préliminaire des Juges
- Questions à choix multiples de réponse (QCM)
- Questions rédactionnelles
- Jugement de programmes
- Entretien individuel

#### Sources documentaires :

Règlement ISU 2018,  
Règlement Intérieur des Officiels d'Arbitrage 2018, Circulaires et  
Communications CFOA en vigueur,  
Communications ISU en vigueur  
Règles Technique à validité constantes de la CSNDG,  
Règlement Intérieur de la CSNDG,  
Communications CSNDG



## Planning

### DIMANCHE 10 FEVRIER 2019

Arrivée :	Arrivée 9h
Début du séminaire :	9h15
Fin du séminaire :	17H
Départ :	17H15



## Venir en train

- **Depuis Gare Montparnasse**

Prendre le métro ligne 4 depuis Montparnasse-Bienvenue vers Paris Chatelet/Les Halles.

Puis la Ligne 1 direction Château de Vincennes, descendre à Reuilly-Diderot.

- **Depuis Gare Saint-Lazare**

Ligne A direction Marne La Vallée, Torcy ou Val d'Europe de AUBER à Nation. Puis à pied de Nation à la FFSG.

Ou par la ligne 1 de Nation à Reuilly-Diderot.

- **Depuis Gare du Nord**

Métro ligne 4 Direction Montrouge : de Gare du Nord à Châtelet

Métro Ligne 1 Direction Château de Vincennes : de Châtelet à Reuilly-Diderot

- **Depuis la Gare de Lyon**

Ligne 1, descendre à Reuilly-Diderot ou Nation



## Venir en avion

AEROPORTS ORLY OU CHARLES DE GAULLE + TRANSPORTS EN COMMUNS  
PARISIENS + VOITURE



## Venir en voiture

41-43 Avenue de Reuilly – 75012 PARIS



## Bus / Métro

Réseau RATP



## Taxis

TAXI : depuis ORLY 60/70 euros

TAXI : depuis CDG 70/90 euros



## Uber

TAXI : depuis ORLY 40/50 euros

TAXI : depuis CDG 60/70 euros



## Hôtel

Réservation effectuée par les stagiaires.

Les remboursements se feront en fonction de l'origine des participants.

Juges régionaux – Ligue de licences

Juges nationaux - CSNDG

Formateurs - CSNDG



## Repas

Les repas seront pris sur place et devront être avancés par les stagiaires.

Juges régionaux – Ligue de licences

Juges nationaux - CSNDG

Formateurs - CSNDG



## Modalités de prise en charge

### **Modalités de prise en charge des participants :**

Juges régionaux – Ligue de licences

Juges nationaux - CSNDG

Formateurs - CSNDG

## Rappels sur les déplacements :

L'utilisation d'un véhicule personnel ne pourra être autorisée que dans les cas suivants :

- il n'existe aucun transport en commun permettant de se présenter à l'heure pour le début du séminaire,
- il n'existe aucun transport en commun permettant au participant de rejoindre son domicile après le séminaire et dans des délais raisonnables,
- il n'existe aucune liaison directe entre le domicile du participant et le lieu du séminaire, et le temps de voyage en transport en commun est supérieur au temps de voyage en véhicule personnel.

L'utilisation d'un véhicule personnel sera toujours possible en cas de covoiturage entre plusieurs participants et à condition de démontrer que le montant du trajet pour ces participants, en seconde classe de la SNCF, est supérieur au frais de transport par véhicule personnel.



## Contacts utiles

Fonction	Nom/Prénom	E-mail / Site web	Téléphone
CFOA	Ségolène DUPREZ	<a href="mailto:Duprez.segolene@gmail.com">Duprez.segolene@gmail.com</a>	06 50 06 22 91
CNOA	Clément PERRIGOUARD	<a href="mailto:Clement.perrigouard@gmail.com">Clement.perrigouard@gmail.com</a>	06 09 02 47 18
Assistante CFOA	KARINE GAMARD	<a href="mailto:cfoa@ffsg.org">cfoa@ffsg.org</a>	01 43 46 10 20
Formatrice	Christine HURTH	<a href="mailto:Christine.hurth@hotmail.fr">Christine.hurth@hotmail.fr</a>	06 74 29 59 83
Formateur	Solène BJORNSON-LANGEN	<a href="mailto:Solene.bjornson@outlook.fr">Solene.bjornson@outlook.fr</a>	06 74 45 15 92
Samu 35			15
Pompiers			18